

Boisbriand, le 21 avril 2023

Aux membres de l'Association des Employés retraités de Ville de Laval,

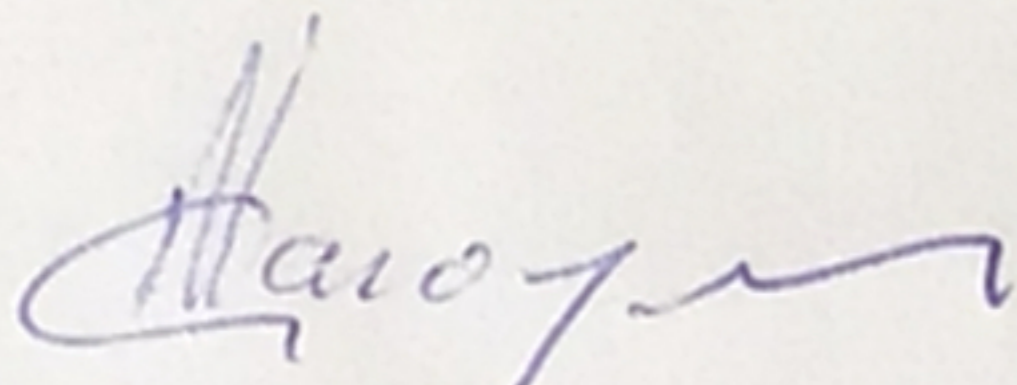
J'ai effectué l'examen des états financiers de l'Association des employés retraités de Ville de Laval, qui comprennent :

- L'état des revenus et dépenses du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022
- Le bilan au 31 décembre 2022

L'état des revenus et dépenses pour cet exercice financier démontre un excédent des revenus sur les dépenses de mille trois cent quarante-trois dollars (1 343 \$) alors que le bilan, de son côté, présente un avoir net des membres en fin d'exercice de dix mille huit cent cinq dollars (10 805 \$).

Mon rôle consiste à regarder et valider les états financiers présentés par la trésorière et à examiner de façon aléatoire les preuves justificatives de certaines dépenses et revenus de l'Association.

À mon avis, et après vérification, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association des Employés Retraités de Ville de Laval au 31 décembre 2022.



Alain Larocque